

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE

Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

BTS ACSE

Site de Formation : Campus Flamarens

www.tarn.educagri.fr/fpca

Objectifs de la formation

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole « Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole » assure la formation des futurs chefs d'exploitation et de leurs conseillers face aux défis du monde agricole et rural.



Il permet d'acquérir des savoir-faire pratiques en :

- Conception et évaluation d'un projet à partir d'un diagnostic de situation ou de projet
- Pilotage d'une entreprise et/ou d'un projet : mise en œuvre de la conduite d'un système de production, analyse des risques, mise en œuvre des changements et des innovations
- Organisation et communication : planification des activités, animations de réunion, conduite d'une négociation



Notre centre de formation accueille les apprentis quelque soit leur projet professionnel :

- Elevage : bovin, ovin, caprin, équin, canin, etc.
- Culture : grandes cultures, arboriculture, maraîchage, viticulture, etc.

L'enseignement dispensé prend en compte la diversité des entreprises agricoles du territoire et s'appuie sur deux exploitations en polyculture élevage orientées vers l'agroécologie :

- une exploitation "bovin lait", qui innove avec un projet d'agroforesterie et de commercialisation en circuit court.
- une exploitation « grandes cultures bovin viande » qui s'appuie sur l'agriculture de conservation des sols.

Perspectives et débouchés

● Les titulaires d'un BTS ACSE peuvent intégrer aisément le marché du travail, comme cadre technique dans des institutions ou des organismes professionnels (Chambre d'Agriculture, Instituts Techniques,...), comme technico-commercial dans des négoce, des coopératives, des jardineries, comme cadre de la production agricole ou s'installer comme exploitant agricole, etc.

● Il est possible de poursuivre ses études vers un certificat de spécialisation de l'enseignement agricole, une licence professionnelle universitaire ou une école d'ingénieurs. Il est aussi possible de préparer un second BTSA ACD dans notre centre de formation.

Conditions d'admission et public

- La formation est accessible aux titulaires d'un baccalauréat,
- Il est nécessaire d'avoir signé un contrat d'apprentissage.
- Notre centre peut vous accompagner dans la recherche d'un employeur.
- L'apprenti a le statut de salarié de l'entreprise. Il perçoit une rémunération qui dépend de son âge et de l'année de formation.
- L'entreprise bénéficie d'aides pour son investissement dans la formation de l'apprenant.
- La formation est également possible en contrat de professionnalisation.

N'hésitez pas à nous contacter pour votre projet par mail : inscriptions.fpca81@educagri.fr



CONTENU DE LA FORMATION

MODULES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

M 11 – Accompagnement du projet personnel et professionnel	64 h
M 21 – Organisation économique, sociale et juridique	66 h
M 22 – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	137 h
M 23 – Langue vivante	89 h
M 31 – Education physique et sportive	64 h
M 41 – Traitement de données	56 h
M 42 – Technologies de l'information et du multimédia	38 h

MODULES D'ENSEIGNEMENT SPECIFIQUES

M 51 – Diversité des agricultures et politiques publiques	68h
M 52 – Agricultures, Agriculteurs, environnement professionnel et territorial	28 h
M 53 – Gestion économique et financière de l'entreprise agricole	126 h
M 54 – Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole	54 h
M 55 – Entreprise agricole, produits agricoles et marchés	32 h
M 56 – Stratégie de l'entreprise agricole	28 h
M 57 – Fonctionnement d'un agroécosystème	67 h
M 58 – Conduite de systèmes biotechniques	175 h
M 59 – Construction d'un système biotechnique innovant	47 h
M 71 – Module d'initiative locale	88 h
• Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)	14 h
• Activités pluridisciplinaires	124 h
Total de formation en centre	1 365 h
M 61 – Période en entreprise (possibilité d'effectuer des périodes à l'étranger)	55 semaines

Formation en deux ans : • 39 semaines au CFAAH • 55 semaines en entreprise • 10 semaines de congés payés

Modalités d'évaluation : La formation est évaluée pour 50 % en contrôle en cours de formation et 50 % lors des épreuves terminales.

TARIFS

La formation est gratuite pour les apprentis. En formation continue, à partir de 15 350 € net de taxe. Ce prix est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires.

CODE CPF
244686



Contact

CFAAH du Tarn – Campus Fonlabour
Renseignements
Route de Toulouse 81 000 ALBI
Tél. : 05 63 38 07 46
Mail : inscriptions.fpca81@educagri.fr

Lieu de formation

Campus Flamarens
2 600 Route de Flamarens
81 500 Lavaur



L'EPL du Tarn répond aux exigences d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.